

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

6 crédits	30.0 h + 10.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Bourguignon David ;Casini Annalisa ;Desmette Donatienne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours "Analyse des discriminations " vise à fournir des outils théoriques et méthodologiques destinés à comprendre la manière dont la discrimination sociale se construit, à analyser les effets qu'elle produit et à évaluer certaines mesures publiques mises en place. Dans ce but, les théories et les données empiriques issues de la psychologie sociale (se rapportant en particulier à l'analyse des relations intergroupes, aux stéréotypes, à la discrimination et à l'identité sociale) ou de l'anthropologie seront mobilisées. Les champs empiriques sur lesquels l'analyse théorique sera mise en œuvre concerneront entre autres les politiques et modes d'insertion sociale et professionnelle, les dispositifs et politiques de formation notamment des adultes, les relations entre les groupes dans la société, etc. Ce cours tiendra compte de l'expérience des étudiants et du contexte social et culturel dans lequel les questions de discrimination et d'inégalités se posent. Dans ce cadre, on s'intéressera plus particulièrement aux situations sociales vécues par les individus et les groupes marqués par des inégalités. Le cours se donnera sous la forme d'exposés, d'études de cas, de discussions de groupe.
Acquis d'apprentissage	<p>- Développer, sur base de l'analyse des processus interindividuels et intergroupes, les connaissances relatives (a) à la production des discriminations et des inégalités, (b) à leurs conséquences sur les personnes et les groupes concernés et (c) aux effets possibles de mesures destinées à y faire face. - Savoir, à la lumière des cadres théoriques présentés au cours, (a) analyser des situations concrètes où interviennent des formes de discrimination et (b) dégager les facteurs susceptibles de les renforcer ou au contraire d'y faire obstacle. - Savoir, sur la base de cette analyse, dégager des pistes d'action pour la maîtrise des situations de discrimination.</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cour donné par Annalisa Casini</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>1re session</u> <p>L'évaluation se fera en deux parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une épreuve écrite individuelle visant à évaluer l'appropriation de la part des étudiant.e.s des théories et des méthodes propres à la recherche sur les discriminations . Cette épreuve, notée sur 20, se compose de 3 questions fermées qui seront posées en début de chaque séance et qui porteront sur le.s chapitre.s que les étudiants auront dû lire au préalable. 2. une épreuve collective (en sous-groupes) consistant à analyser à l'aide des outils théoriques vus au cours, un cas réel de discrimination que les étudiant.e.s eux/elles-mêmes auront rapporté (sur base de leur expérience personnelle ou professionnelle). Concrètement, le produit des analyses prendra la forme d'une présentation PowerPoint et d'une présentation orale collective devant la classe. <p>Cette épreuve sera notée sur 20</p> <p>NB. La note finale de la 1re session consistera en la moyenne des deux épreuves (individuelle et collective). La réussite exige d'atteindre au moins la moitié des points (c'est-à-dire 10/20) dans l'épreuve écrite individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Rattrapage éventuel</u> <p>Examen oral lors duquel les étudiant.e.s seront invités à porter un regard critique sur leurs expériences de vie (y compris la vie professionnelle) à la une des concepts et des principales théories en lien avec l'analyse des discriminations vus au cours. Il est demandé de se référer explicitement aux théories et aux auteur.e.s étudié.e.s en non pas de faire un commentaire générique dépourvu de contenus précis.</p>

Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Cours donné par Annalisa Casini</p> <p>Après la 1e séance introductive, les 8 séances suivantes seront consacrées à la discussion des différents chapitres que les étudiant.e.s auront lu au préalable. Les discussions seront agrémentées avec des points de précisions théoriques présentés par l'enseignante. Chaque discussion sera précédée par un temps pour répondre aux 3 questions de vérification de la lecture du chapitre.s.</p> <p>La 9e séance sera consacrée à la supervision des travaux en groupe et à la vérification de leur état d'avancement. La dernière séance sera, quant à elle, consacrée à la présentation orale devant la classe (15 min. par groupe environs) des travaux effectués pas chaque groupe.</p>
Contenu	<p>Etude des mécanismes présents dans une interaction sociale, la communication, les représentations sociales et des codes culturels, les relations de pouvoir, les changements, ...Etude des processus de formation et de leur modélisation.</p> <p>Cours donné par Annalisa Casini</p> <p>À partir de la littérature psychosociale et reposant sur une pédagogie active, ce cours a pour objectif de présenter de manière exhaustive et critique les méthodes, les concepts et les principales théories en lien avec l'analyse des discriminations. Ainsi, le cours se penche sur les processus qui interviennent dans la formation, les conséquences et la réduction de stéréotypes, des préjugés et de la discrimination, que cela soit au niveau micro (individus et relations interindividuelles), au niveau méso (organisations) et au niveau macro (politiques). L'analyse de ces processus sera appliquée à différents groupes sociaux stigmatisés tels que les minorités ethniques, les chômeurs, les personnes homosexuelles et transgenre, ainsi que les personnes ayant un « corps hors-norme » (personnes obèses, handicapés physiques, etc.). Un accent particulier sera porté sur les différentes formes de sexisme et à la situation des femmes dans le monde du travail.</p>
Ressources en ligne	<p>Cours donné par Annalisa Casini</p> <p>PowerPoint de cours disponibles sur la page Moodle du cours</p>
Bibliographie	<p>Cours donné par Annalisa Casini</p> <p><u>Lectures obligatoires (les parties précises seront communiquées en début d'année)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faniko, K., Bourguignon, D., Sarrasin, O., Guimond, S. (eds.) (2018). <i>Psychologie de la discrimination et des préjugés</i> : de la théorie à la pratique. De Boeck : Louvain-la-Neuve. • Ringelheim, J., Charlier, P, et. al. (2015). <i>Les lois belges de 2007 et la lutte contre la discrimination : les leçons de la pratique</i>. In: J. Ringelheim, G. Herman et A. Rea, Politiques antidiscriminatoires, De Boeck : Louvain-la-Neuve, p. 101-121 <p><u>Lectures facultatives pour aller plus loin</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Délouvue S. & Légal J-B. (2015). <i>Stéréotypes, préjugés et discrimination</i>. Éditions Dunod : Paris. • Yzerbyt, V. & Demoulin, S. (2019). <i>Les relations intergroupes</i>, Presses Universitaires de Grenoble : Grenoble. • Whitley, B. E., Kite, M., Arciszewski, T., Yzerbyt, V., & Demoulin, S. (2013). <i>Psychologie des préjugés et de la discrimination</i>. De Boeck. • Casini, A. & Sanchez-Mazas, M. (2014). <i>De la rareté des femmes au sommet de la hiérarchie professionnelle: un regard psychosocial à travers le plafond de verre</i>. In Pohl, S. & Klein, O. (Eds.). <i>Stéréotypes et Préjugés au Travail : Des processus aux conséquences</i> (pp. 193-210). Paris: L'Harmattan. • Site : http://www.prejuges-stereotypes.net/ (site pédagogique, ludique, et néanmoins de niveau universitaire)
Autres infos	<p>La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériel pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées.</p>
Faculté ou entité en charge:	OPES

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en politique économique et sociale (horaire décalé)	OPES2M	6		